

# Procès-verbal Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

**Séance du lundi 30 mai 2022**

**ORDRE DU JOUR :**

1. **Approbation du procès-verbal de la séance 23 mars 2022**
2. **Informations du Directeur**
3. **Point thématique :**
  - 3.1. Bilan de l'évaluation par compétences (MEEF 2d et Licence) – retour qualitatif
4. **Point organisation :**
  - 4.1. Validation de l'avis formulé par le COSP concernant le rapport d'activité 2018-2021
  - 4.2. Projet stratégique – rentrée 2023
  - 4.3. RPS : bilan intermédiaire du plan de prévention
5. **Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)**

**ETAIENT PRESENTS :**

**Membres de droit**

**Représentants de l'Université de Strasbourg**

Céline CLEMENT, Jean-Paul MEYER, Emmanuel TRIBY,

**Représentants de l'Université de Haute-Alsace**

Dominique KERN, Sophie KOHLER

**Personnalités extérieures**

**Désignées par le recteur d'académie**

**Désignées par le conseil d'institut**

Daniel MARTIN, Alexia STUMPF

**Membres invités**

Michèle ARCHAMBAULT, Bertrand BULTINGAIRE, Philippe CLERMONT, Eric TISSERAND

**Secrétariat de séance**

Barbara BILGER, Christine DUFAY

**AVAIENT DONNE PROCURATION :**

Sandrine THOURON	➤ Procuration à Dominique KERN
Hélène MARTINET	➤ Procuration à Emmanuel TRIBY

**ETAIENT EXCUSES :**

François BERNIER, Loïc CHALMEL, Laurent CURELLY, Jérôme CONROY, Jacky DE MONTIGNY, Martin FUGLER, Véronique GASTON, Nathalie GAVENS, Sophie KENNEL, Olivier MENTZ, Richard SKARNIAK, Youssef TAZOUTI, Sondess ZARROUK

La séance débute à 14h10.

Dominique Kern donne lecture de l'ordre du jour ainsi que des procurations et des absents excusés.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance 23 mars 2022

**Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 2. Informations du Directeur

### ■ Rentrée 2022

Philippe Clermont partage les informations concernant la préparation de la rentrée 2022, avec d'une part la dernière étape de la mise en place de la réforme des MEEF avec la nouvelle formation des fonctionnaires-stagiaires (concours 2022 post Master). A ce jour, il y a encore des éléments à préciser, mais l'on sait déjà qu'il y aura une catégorie de fonctionnaires-stagiaires (non détenteurs d'un master MEEF) à mi-temps en classe scolaire et à mi-temps en formation à l'INSPÉ. Ils seront inscrits dans la formation en vue de l'obtention d'un DIU (Diplôme Inter-Universitaire) dont le cadre général est national.

Cependant, il y a plus d'incertitudes concernant l'autre catégorie de fonctionnaires-stagiaires (détenteurs d'un master MEEF) et pour lequel l'Education Nationale propose une affectation en responsabilité à temps plein. Ils bénéficieront de 10 jours minimum (et jusqu'à 20) en formation professionnelle. Ces modalités seront discutées à la rentrée entre les différents acteurs de l'académie (rectorat, INSPÉ). Le Ministère a reconnu que cette formation va engendrer des surcoûts pour les INSPÉ, il est donc prévu une dotation supplémentaire sur laquelle nous allons recruter notamment 4 enseignants en temps partagés (recrutements en cours) et qui permettra le paiement des contrats pour les enseignants vacataires.

Cette information sera également discutée lors du conseil d'institut du mois de juin.

### ■ RH : Départs tardifs

D'autres éléments perturbent l'organisation de la rentrée prochaine. En plus des départs à la retraite annoncés, certaines demandes de mutations tardives compliquent la situation en obligeant à des recrutements tardifs.

Dominique Kern demande si l'INSPÉ prévoit des modalités particulières en cas de reconfinement.

Philippe Clermont précise qu'à l'heure actuelle, ce n'est pas prévu, mais que l'on s'adaptera à la situation si nécessaire.

Bertrand Bultingaire précise que le télétravail pour les personnels BIATSS est en place, et que cela a entraîné des changements dans les méthodes de travail. Des investissements informatiques ont été réalisés pour accompagner ces changements.

Pour les enseignants, il y a eu une évolution avec l'augmentation des contenus déposés sur la plateforme pédagogique en ligne.

Philippe Clermont rajoute que 2 de nos enseignants (Jean-Luc Denny et Eric Flavier) ont mené une étude sur l'après COVID, chez les élèves et les étudiants, qui a relevé qu'ils ont plus de mal à se concentrer. Maintenant, il s'agit de savoir quels seront les enseignements que l'on va pouvoir tirer pédagogiquement de cette difficulté. Les étudiants attendent plus de livrables en ligne sur les contenus, mais en contrepartie, ils approfondissent moins certaines thématiques. Ils ne privilégient même pas la prise de notes pendant les cours alors que celle-ci aide à s'approprier certains savoirs.

A partir de ce constat et de cette étude, il serait important de continuer l'analyse, par nos collègues, et d'encourager la réflexion et les approches pédagogiques des collègues enseignants.

Sophie Kohler, qui enseigne à l'IUT de Mulhouse, indique que dans le cadre d'un nouveau programme, depuis la rentrée de septembre dernier, il est mis en place un module "Apprendre à être étudiant" dans lequel sont enseignées des méthodes de prise de notes de façon efficace, ce module est d'une durée de 15h. Ce programme fait suite à un constat catastrophique sur l'organisation de travail et l'autonomie insuffisante des étudiants, ce qui induit la nécessité d'un accompagnement souvent plus intensif de la part des enseignants. Philippe Clermont complète en indiquant qu'à l'Unistra, dans les maquettes de formation, est prévu un enseignement des méthodologies de travail universitaire à destination des étudiants en licence, mais que cela pourrait être étendu aux étudiants de master.

Une réflexion sur les modules à mettre en place pourrait être menée en ce sens.

Daniel Martin observe que dans son établissement, Haute Ecole Pédagogique de Vaud (HEP) en Suisse, ces observations vont dans le même sens. Avec ses collègues, il a constaté que lorsqu'il fournit des capsules vidéos pour les cours, une bonne partie des étudiants les écoute (4 fois plus vite que la vitesse normale), mais ne prennent pas de notes et ne fournissent pas de travail approfondi. Depuis le retour en présentiel, le taux d'absentéisme est élevé, les étudiants ne viennent plus en cours, ni en séminaire où il y a du travail en groupe à réaliser. Ce constat se répercute sur les résultats aux examens, le taux d'échec restant important.

Eric Tisserand fait le même constat dans notre institut, il y a beaucoup de défections dans certaines UE, notamment dans la préparation et l'accompagnement en stage, ce qui nous a conduit à rendre ces UE obligatoire à partir de l'an prochain. Il déclare également que les étudiants souhaitent la mise à disposition de tous les supports de cours en ligne, s'estimant n'être plus obligés de venir en présentiel.

### 3. Point thématique :

#### 3.1. Bilan de l'évaluation par compétences (MEEF 2d et Licence) – retour qualitatif

Le document présenté en séance est annexé au PV de la séance.

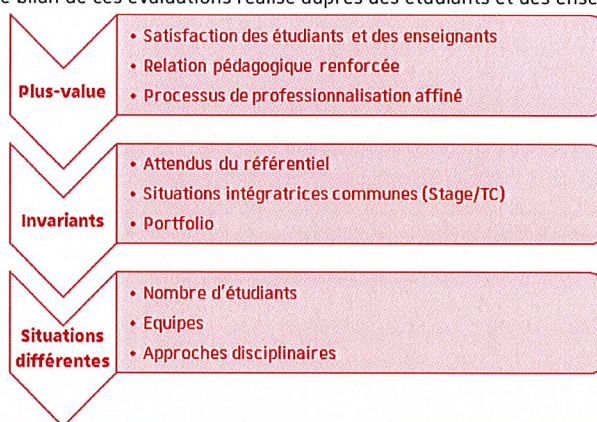
Eric Tisserand et Michèle Archambault présentent le bilan de l'évaluation par compétences (MEEF 2d et Licence).

Eric Tisserand fait un rappel du dispositif qui, au départ, ne concernait que la mention MEEF 2<sup>nd</sup> degré, l'objectif était d'entrer dans une évaluation par compétences dans des UE professionnelles (pédagogie, didactique, accompagnement de stage) dès le M1. Ce dispositif permet d'associer plus les étudiants à leurs propres évaluations, à les impliquer dans les dispositifs d'autoévaluation, et les aide surtout à se positionner en M1 par rapport à l'année suivante où il y a un choix à faire entre stage en responsabilité ou stage en pratique accompagné.

Il existe un référentiel national de l'Éducation Nationale, avec une vingtaine de compétences, mais celui-ci n'entre pas dans la même logique que celle de la formation à l'INSPÉ. Le référentiel national adapté en M1 et en M2, avec une approche programme.

Pour 2021-2022, a été testé le dispositif d'évaluation par compétences avec certains parcours en M1, en proposant des ajustements en vue, pour la rentrée prochaine, de passer à une généralisation du dispositif à l'ensemble des parcours MEEF 2<sup>nd</sup> degré et dans quelques années pour les MEEF 1<sup>er</sup> degré.

Michèle Archambault présente le bilan de ces évaluations réalisé auprès des étudiants et des enseignants :



	Points positifs	Points problématiques
Du côté des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de s'améliorer et de progresser</li> <li>- Retours des enseignants sur les évolutions</li> <li>- Beaucoup moins de pression</li> <li>- Un travail mieux réparti sur le semestre</li> <li>- Un travail plus ciblé sur les compétences que l'on ne retrouve pas réellement dans une évaluation « classique »</li> <li>- Une évaluation qui fait sens et qui responsabilise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une incertitude concernant la transformation de l'évaluation en notes voir des incompréhensions</li> <li>- Un travail assez conséquent en ce qui concerne tous les attendus</li> <li>- Un changement de paradigme parfois mal accepté ou vécu comme moins sécurisant que « de l'examen classique » (chez une minorité d'étudiants)</li> </ul>
Du côté des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intéressant pour porter un regard réflexif sur sa pratique</li> <li>- Création d'une communauté professionnelle au sein des parcours</li> <li>- Relation pédagogique renforcée avec les étudiants</li> <li>- Dynamisant du point de vue didactique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très chronophage à la mise en place</li> <li>- Un référentiel national lourd pas toujours opérant ni clair dans l'articulation entre compétences et attendus</li> <li>- Difficulté dans la mise en œuvre d'une approche qui repose sur le travail d'une équipe pédagogique devant s'engager dans une œuvre commune</li> <li>- La question du Tronc commun</li> <li>- La difficulté d'intégrer les tuteurs en établissement</li> <li>- Passage à la note</li> </ul>

Les questions qui ressortent le plus souvent lors de ce bilan :

- Comment élaborer et mener un projet commun ?
- Comment co-opérationnaliser ces approches en contexte ? (question des outils communs)
- Comment penser la collaboration entre les acteurs ?
- La question de la transformation en note pour l'UE reste centrale

Il a été réfléchi à une proposition de méthode de travail, qui a été travaillée lors d'un séminaire F2F (Formations de Formateurs)

▪ **Pour répondre aux besoins :**

1. Besoins individuels par la réflexion sur les contextes précis des parcours (nombre d'étudiants/statuts des étudiants/équipes plurielles de formateurs/historique de pratiques dans la discipline etc.)
2. Besoins de l'équipe du MEEF par la réflexion sur la mise en œuvre d'une approche commune, notamment au niveau des critères et indicateurs de façon à produire des outils utilisables par tous et adaptables à chaque situation.

▪ **Modalités de l'expérimentation en 2021-2022 :**

1. Expérimentation au S1 dans 10 parcours, avec réflexion-bilan.
2. Séminaire pour les co-responsables testeurs à l'Ifé à Lyon pour travailler une approche commune (28 et 29 mars 2022).
3. Réinvestissement des apports du séminaire, bilan de l'année et préparation de 2022-23 lors d'un séminaire interne pour tous les co-responsables (9 et 10 juin 2022).

Michèle Archambault et Eric Tisserand répondent en donnant plus de précisions aux questions posées.

Eric Tisserand remercie tous les enseignants impliqués dans cette démarche.

#### 4. Point organisation :

##### 4.1. Validation de l'avis formulé par le COSP concernant le rapport d'activité 2018-2021

Suite à la présentation du rapport d'activité 2018-2021 lors du dernier COSP (23 mars 2022), il a été décidé de formuler un avis de soutien à l'équipe de direction. Un formulaire était accessible et chaque membre a pu émettre des avis sur la rédaction du texte.

Voici la proposition de base susceptible d'être modifiée, etc. :

**« Le COSP, ayant entendu le rapport d'activité 2018-2021 de l'INSPÉ, se joint aux préoccupations exprimées par la direction notamment à propos des risques psychosociaux détectés lors de l'enquête menée au sein de la composante »**

**La proposition de texte est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

##### 4.2. Projet stratégique – rentrée 2023

Philippe Clermont présente le projet stratégique (qui avant s'intitulait dialogue de gestion) pour la rentrée 2023. Il est demandé aux composantes de développer une ou plusieurs stratégies qui devront s'intégrer davantage dans la politique globale de l'Unistra.

L'INSPÉ avait déjà rédigé son COM pluriannuel (Contrat d'Objectifs et de Moyens) qui avait déjà une dimension assez stratégique. Pour préparer le prochain projet stratégique, la direction de l'INSPÉ prévoit de faire plus participer les collègues. Pour cela, les différentes commissions internes travailleront sur différentes thématiques, un colloque sera organisé les 12 et 13 octobre prochain qui permettra également d'alimenter la construction de la prochaine offre de formation. Les membres du conseil d'institut et du COSP seront également sollicités.

##### 4.3. RPS : bilan intermédiaire du plan de prévention

Bertrand Bultingaire présente le bilan intermédiaire du plan de prévention (RPS). Ce bilan a également été présenté la semaine passée aux membres de la commission des personnels et des moyens.

Il reprend l'historique de cette démarche :

- Une enquête a été conduite par le Service de santé au travail de l'Unistra à l'automne 2019, les conclusions ont été présentées en Assemblée générale des personnels (6 avril 2021) et au Conseil d'institut (14 avril 2021)
- Un point d'étape du plan d'actions est mis en place par la composante depuis 2019
- Une enquête complémentaire a été réalisée en interne par la composante pour recueillir des réponses plus précises (travail à distance, ...), suite au COVID.
- Des ateliers ont été proposés pour différents groupes de personnes et en fonction de thématiques intitulées :
  - Violence et harcèlement au travail
  - Enseignement à distance et hybridation
  - Organisation du travail

- Mme Petit, psychologue du travail, a tenu une conférence pour les personnels le 19 mai dernier : « Situations de violences psychologiques au travail : les repérer et agir »
- Repérage des personnels avec des dépassements de service importants. Courrier individuel de sensibilisation adressé par Philippe Clermont, directeur, aux intéressés, avec la possibilité de rencontre individuel pour évoquer ces dépassements et étudier les solutions pouvant permettre une amélioration de ces situations.

La Fabrique de l'INSPÉ, en lien avec l'IDIP, propose également des ateliers sur la thématique de l'enseignement à distance et hybridation.

Des actions seront encore menées à l'avenir.

Sophie Kohler salue la mise en place de cette démarche, notamment l'enquête permettant de cibler vraiment les besoins directement auprès des personnels.

Elle se questionne sur la réactualisation annuelle de cette enquête par rapport à l'évaluation des ressentis. Il est important de montrer que cette démarche existe et que chacun puisse s'exprimer dans ce cadre.

Jean-Paul Meyer demande des informations sur le nombre de participants aux différents ateliers.

Bertrand Bultingaire indique qu'en moyenne, il y a eu entre 6 et 10 participants par atelier.

Ce point RPS sera évoqué régulièrement lors des prochaines réunions du COSP.

#### 5. Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)

##### ➤ Mardi 11 octobre 2022 à 14h00

- **Point organisation :**
  - Discussion sur l'organisation des réunions en présentiel et/ou par visioconférence
- **Point thématique :**
  - Dialogue Stratégique 2024-2029

##### ➤ Lundi 30 janvier 2023 à 14h00

- **Point organisation :**
  -
- **Point thématique :**
  - Présentation de la nouvelle offre de formation

##### ➤ Mardi 23 mai 2023 à 14h00

- **Point organisation :**
  - Bilan RPS
  - Stratégie sur la formation continue marchande
- **Point thématique :**
  - Bilan de l'évaluation par compétences (MEEF 2d et Licence) – retour qualitatif

Dominique Kern salue et remercie Emmanuel Triby, membre de ce COSP, pour le travail accompli depuis des années au sein de ce conseil, il fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h16.

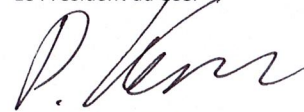
Fait à Strasbourg le 11 octobre 2022

Le Directeur de l'INSPÉ



Philippe CLERMONT

Le Président du COSP



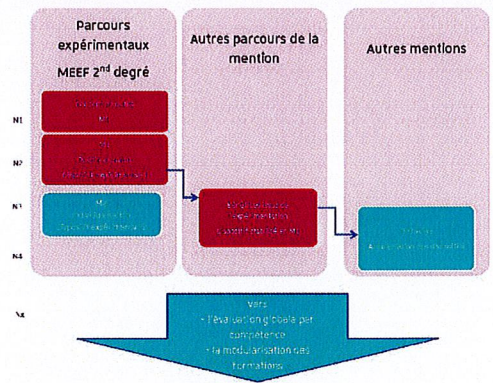
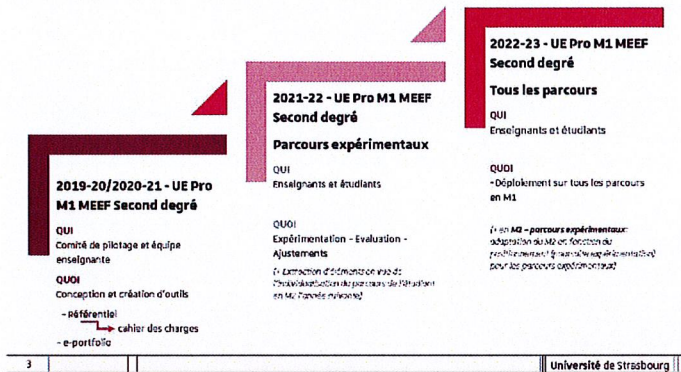
Dominique KERN

**Développer un dispositif professionnalisant impliquant l'étudiant dans son positionnement par rapport à un référentiel de compétences**

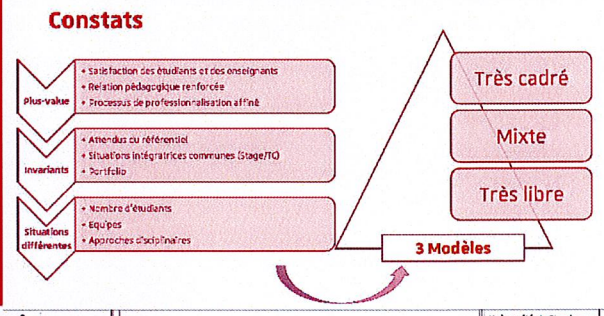
- plus et mieux impliquer l'étudiant dans son parcours de formation
- repenser les matrices et les pratiques de formation



**Rappel du projet et du dispositif**



**Premiers bilans après expérimentation 2021-22**



**Du côté des étudiants**

**Points positifs**

- Possibilité de s'améliorer et de progresser
- Retours des enseignants sur les évolutions.
- Beaucoup moins de pression.
- Un travail mieux réparti sur le semestre.
- Un travail plus ciblé sur les compétences que l'on ne retrouve pas réellement dans une évaluation « classique ».
- Une évaluation qui fait sens et qui responsabilise

**Du côté des étudiants**

**Points problématiques**

- Une incertitude concernant la transformation en notes voir des incompréhensions
- Un travail assez conséquent en ce qui concerne tous les attendus.
- Un changement de paradigme parfois mal accepté ou vécu comme moins sécurisant que « de l'examen classique » (chez une minorité d'étudiants)

**Du côté des enseignants**

**Points positifs**

- Intéressant pour porter un regard réflexif sur sa pratique.
- Création d'une communauté au sein des parcours.
- Relation pédagogique avec les étudiants renforcée.
- Dynamisant du point de vue didactique.

**Du côté des enseignants**

**Points problématiques**

- Très chronophage à la mise en place.
- Un référentiel national lourd pas toujours opérant ni clair dans l'articulation entre compétences et attendus.
- Difficulté dans la mise en œuvre d'une approche qui repose sur le travail d'une équipe pédagogique devant s'engager dans une œuvre commune.
- La question du Tronc commun.
- La difficulté d'intégrer les tuteurs en établissement.
- Passage à la note.

**Du côté des enseignants**

**Points positifs**

**Du côté des enseignants**

**Points problématiques**

**Du côté des enseignants**

**Points positifs**

**Du côté des enseignants**

**Points problématiques**

## Questions en cours

Comment élaborer et mener un projet commun ?  
Comment co-opérationnaliser ces approches en contexte ?  
(question des outils communs)  
Comment penser la collaboration entre les acteurs ?  
La question de la transformation en note pour l'UE reste centrale

- Comment élaborer et mener un projet commun ?
- Comment co-opérationnaliser ces approches en contexte ? (question des outils communs)
- Comment penser la collaboration entre les acteurs ?
- La question de la transformation en note pour l'UE reste centrale

## Méthode de travail Mise en œuvre d'une F2F

### Pour répondre aux besoins

- 1- besoins individuels par la réflexion sur les contextes précis des parcours (nombre d'étudiants/status des étudiants/équipes plurielles de formateurs/historique de pratiques dans la discipline etc.)
- 2- besoins de l'équipe du MEEF par la réflexion sur la mise en œuvre d'une approche commune, notamment au niveau des critères et indicateurs de façon à produire des outils utilisables par tous et adaptables à chaque situation.

11

Université de Strasbourg

12

Université de Strasbourg

## Méthode de travail Mise en œuvre d'une F2F

### Modalités

- 1- Expérimentation au S1 dans 10 parcours, avec réflexion-bilan.
- 2- Séminaire pour les co-responsables testeurs à l'Ifé à Lyon pour travailler une approche commune (28 et 29 mars 2022).
- 3- Réinvestissement des apports du séminaire, bilan de l'année et préparation de 2022-23 lors d'un séminaire Interne pour tous les co-responsables (9 et 10 juin 2022).

## Questions

13

Université de Strasbourg

14

Université de Strasbourg